

TOURNOI VS-KIDS

Règlement



Table des matières

0. Index.....	1
1. VS-Kids	2
2. Calendrier – Organisation des tournois	2
3. Inscription d'équipes	2
4. Catégories de jeu	3
5. Licences	3
6. Transfert	3
7. Utilisation des salles, vestiaires, buvette et matériel	4
8. Résultats officiels.....	4
9. Déroulement – Mode de fonctionnement des tournois	4
10. Feuilles de match	5
11. Protêts	5
12. Sanctions.....	5
13. Horaires des matchs – Temps de jeu	5
14. Arbitrage	6
15. Règles de jeu appliquées	6
16. Prix et récompenses	6

Règle de base importante

« Lors de l'organisation de tournois, nous ciblons les besoins des enfants.
Un entraîneur orienté vers les résultats n'est pas à la bonne place.
Ce qui prime dans ces catégories, c'est le plaisir de jouer. »

Swiss Unihockey

1. VS-Kids

Les VS-Kids sont organisés par l'association valaisanne d'unihockey (VSU), fondée en 2015 et affiliée à l'association suisse d'unihockey (SU). Tout club valaisan a le droit de participer aux tournois Kids pour autant qu'il soit membre de VSU.

Les tournois VS-Kids se déroulent lors de la saison sportive entre le mois d'août et le mois de juin. Ils ne dépendent pas directement de SU mais les règles de jeux se réfèrent aux règles officielles. Cependant, la durée des matchs, peut varier selon les catégories et le nombre d'équipes inscrites.

Les tournois VS-Kids sont gérés par VSU mais la responsabilité peut être prise par le club organisateur (d'entente avec VSU). L'association valaisanne d'unihockey a édité son propre règlement financier et son fonctionnement interne. Elle a donc les pleins pouvoirs d'organiser, de modifier ou de suspendre un tournoi pour les motifs qui lui sont propres.

VSU décline toute responsabilité en cas de blessure ou de vol dans le cadre des tournois VS-Kids. En cas de vol, causé par un joueur licencié ou non, la personne lésée devra se retourner auprès de cette tierce personne directement en faute.

Toutes les informations ou les communications passent par VSU dont voici les coordonnées :

Association valaisanne d'Unihockey (VSU)

vsunihockey@outlook.com

2. Calendrier / Organisation des tournois

Chaque club, membre de VSU, peut prétendre à l'organisation d'un tournoi par saison. Les clubs intéressés à organiser un tournoi doivent s'annoncer par mail à VSU (vsunihockey@outlook.com) avant **le 31 août** de l'année en cours. Après analyse des dates reçues, VSU établira un calendrier de la saison et veillera à ce que les tournois soient bien répartis sur l'ensemble de l'année.

3. Inscription d'équipes

Chaque club, membre de VSU, peut inscrire une ou des équipes (pas de nombre maximum) par catégorie de jeu et par tournois. La date limite pour l'inscription d'une équipe est fixée à deux semaines avant la date du tournoi. La date figurant sur le formulaire d'inscription faisant foi, aucun retard ne sera toléré. Les formulaires sont à retourner par mail à l'adresse VSU ou au club organisateur si celui-ci prend la responsabilité d'organiser l'entier du tournoi.

Une collaboration avec d'autres cantons romands est possible. Une finance d'inscription de 50.- peut être demandée afin de subvenir aux dépenses occasionnées par le tournoi (coupes, prix pour les joueurs).

4. Catégories de jeu

Les tournois VS-Kids seront proposés dans les catégories de jeu mixtes suivantes :

- Juniors F
- Juniors E
- Juniors D*

Les années de naissance suivent les directives imposées par SU.

** Il se pourrait que la catégorie disparaisse si tous les clubs valaisans participent au championnat suisse.*

5. Licences

Il n'y a pas de licences en juniors F et E. Les juniors D qui participent au championnat suisse possèdent une licence.

Seul les joueurs ayant l'âge de la catégorie sont autorisé à évoluer dans la catégorie concernée. Pour des cas exceptionnels (par ex. : seul joueur dans sa catégorie, débutant, handicap), une demande peut être adressée par mail à VSU. Seul un joueur d'une catégorie inférieure peut jouer dans une catégorie supérieure (par ex. : un junior F peut jouer avec les E).

VSU se réserve le droit de retirer une équipe ou un joueur à tout moment, en cas de non fair-play, de non-respect du règlement ou d'un non-paiement de la finance d'inscription. Un même joueur ne peut pas faire partie de deux équipes d'une même catégorie. Les données personnelles fournies par les clubs, les équipes et les joueurs deviennent la propriété de VSU et seront conservées confidentiellement.

6. Transfert

Un joueur qui arrive dans un club membre de VSU en cours de saison pourra participer au tournoi VS-Kids.

7. Utilisation des salles, vestiaires, buvette et matériel

Les salles de gym sont mises à disposition par les clubs organisateurs qui en prendront la responsabilité durant les tournois. Il est impératif de respecter les prescriptions et règlements d'utilisation en vigueur.

Vestiaires

Chaque équipe doit veiller à tenir son vestiaire propre et ne rien laisser traîner sur le sol, sur les bancs ou dans les douches. VSU décline toute responsabilité en cas de vol ou de déprédations. Des sanctions en cas de non-respect pourront être appliquées.

Le club organisateur veillera à mettre à disposition un vestiaire réservé aux filles.

Buvette

Chaque club organisateur mettra à disposition une buvette afin que les équipes puissent se désaltérer. La vente d'alcool sera interdite aux mineurs. Le bénéfice est destiné au mouvement « juniors » du club organisateur.

Matériel

Le matériel fonctionnel (terrain, buts, bancs) sera mis à disposition par les clubs organisateurs. Il se peut que VSU mette à disposition son matériel. Le matériel propre au joueur (cane, lunettes, équipement) est fourni par le club du joueur. Tout joueur se doit de porter des lunettes de protection. Un joueur qui ne se conforme pas au règlement peut être sanctionné.

8. Résultats officiels

Les résultats des matchs seront publiés sur le site Internet de l'association valaisanne d'unihockey ainsi que sur les réseaux sociaux.

En cas d'erreurs, seul le résultat donné en fin de match par l'arbitre fera foi. Toute réclamation peut se faire le jour-même du tournoi à la table des officiels.

9. Déroulement – Mode de fonctionnement des tournois

Le modèle de fonctionnement et l'attribution des journées de tournois pourraient être modifiés en cas de sous ou sur effectifs. Le fonctionnement de base est le suivant :

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| • Annonce des clubs organisateurs | Avant le 31 août |
| • Attribution des dates des tournois | Lors de l'AG de VSU |
| • Période des tournois | Saison en cours (octobre-juin) |

- Envoie des formulaires d'inscriptions 2 mois avant le tournoi
- Inscriptions des équipes 2 semaines avant le tournoi
(selon formulaire d'inscription)

Les tournois sont divisés en deux parties. Une phase de groupe avec un classement qui détermine les équipes qui sont qualifiées et une phase de finales (quarts ou demis en fonction du nombre de participants puis finales). A la fin de chaque journée, un classement est établi. Aucun classement n'est établi sur la saison.

En cas de grands nombres de participants, un tirage au sort peut être effectué par VSU pour répartir les équipes dans deux groupes différents.

10. Feuilles de match

Aucune feuille de match n'est à remplir pour ce mode de tournoi. Cependant, un tableau avec les groupes ainsi que tous les matchs disputés durant la journée sera envoyé aux équipes au moins une semaine avant le tournoi. VSU prépare ce document, sauf si le club organisateur souhaite le faire.

11. Protêt

Aucun protêt ne peut être déposé dans cette catégorie de jeu. En cas de litige, c'est l'arbitre qui décide.

12. Sanctions

Les sanctions possibles prises à l'encontre d'un joueur, d'un entraîneur, d'une équipe ou d'un club, selon la gravité de la faute commise seront réglées par le règlement financier (annexe « amendes et taxes »). En cas de problèmes graves, VSU pourrait engager une procédure pénale.

13. Horaires des matchs – Temps de jeu

Les équipes doivent respecter les heures de début de matchs. Les horaires de matchs des tournois seront instaurés par VSU ou par le club organisateur et transmis aux responsables d'équipe minimum une semaine avant la journée.

Les arbitres sont autorisés à prononcer le forfait en faveur de l'équipe adverse si une équipe ne se présente pas sur le terrain et/ou n'est pas prête à jouer (3 joueurs de champ et 1 gardien équipé) dans un délai de 15 minutes après l'heure officielle du début de la rencontre.

Des situations exceptionnelles dues aux conditions météorologiques très défavorables en hiver pourraient être accordées pour reporter un match à un autre horaire.

Si le retard est involontaire (problème d'organisation, panne de lumières, salle fermée, matériel manquant, ...), le tournoi commencera dès que possible, selon l'ordre de l'organisation. Le club organisateur pourrait être sanctionné selon la situation.

La durée des matchs est calculée selon le nombre de participants. Un minimum de 10' est fixé pour les matchs de groupe. Le temps peut être augmenté à partir des phases finales. Une sonnerie retentira toutes les minutes pour annoncer les changements.

14. Arbitrage

Le club qui organise la journée VS-Kids fournira lui-même les arbitres. Il veillera à fournir le nombre d'arbitres nécessaire au bon déroulement de la journée. Les arbitres doivent avoir 15 ans révolus.

Les arbitres devront tout mettre en œuvre afin de respecter les horaires des matchs et les règles officielles. Un arbitrage « light » est demandé pour les catégories E et F.

15. Règles de jeu appliquées

Toutes les règles relatives au jeu sont issues du règlement officiel de SU et ont été acceptées par les clubs membres de VSU.

VSU se donne le droit de modifier le règlement des tournois VS-Kids. En cas de changement, les clubs membres recevront une copie du règlement modifié.

16. Prix et récompenses

Les trois premiers de chaque catégorie reçoivent une coupe et chaque joueur reçoit un prix pour autant que les finances de VSU le permettent.

Organisé et géré par VS Unihockey
Association Valaisanne d'Unihockey

Règles de jeu tirées du règlement officiel
Association Suisse de Unihockey (ASUH)

Patricia Bourgeois	Kevin Follonier	Pascal Bruderer	Denis Darbellay
Présidente	Caissier	Resp. sélection	Membre

